



PITCHOUN

JARDIN D'ENFANTS

PROJET
PÉDAGOGIQUE

SOMMAIRE

PRIORITÉS PÉDAGOGIQUES

- a. Valeurs de l'institution
- b. Objectifs et moyens pédagogiques de l'institution
- c. Structure d'accueil
- d. Matériel
- e. Journées spéciales

PRIORITÉS PÉDAGOGIQUES

a. Valeurs de l'institution

"ACCUEILLIR CHAQUE ENFANT AVEC SES RICHESSES ET SES DIFFÉRENCES AU SEIN D'UN MÊME GROUPE"

- La tolérance: accepter l'autre tel qu'il est, sans jugement.
- La responsabilité: assumer les conséquences de ses actes.
- La sécurité: - **affective** : donner un cadre à l'enfant où il peut s'épanouir.
- **matérielle**
- La solidarité: avoir des relations avec un intérêt commun, s'entraider, collaborer.
- Le respect: avoir conscience de la valeur des personnes et des choses.
- Le sens du devoir: faire consciencieusement son travail.

b. Objectifs et moyens pédagogiques de l'institution

1. Créer un climat sécurisant.
2. Permettre à l'enfant de bonnes séparations avec la cellule familiale et établir une relation de confiance avec les parents.
3. Participer à l'épanouissement de l'enfant et à son développement harmonieux au niveau moteur, langagier, corporel, sensoriel, cognitif, affectif, social, créatif et du raisonnement.
4. Favoriser l'autonomie et la socialisation.
5. Respecter les rythmes de chaque enfant.
6. Apporter un appui aux parents.

1. Créer un climat sécurisant

- Favoriser le groupe: les enfants passent pratiquement toute la journée (demi-journée) ensemble et partagent des moments avec leur groupe lors d'activités structurées organisées par les éducateurs (trices).

- Les arrivées et les départs: l'adaptation à la vie de l'institution se fait progressivement.
L'enfant doit être conscient du départ de ses parents. A la fin de la demi-journée, éviter des départs trop brusques. Les parents ne doivent pas hésiter à rentrer dans la pièce ou dans le parc pour venir chercher leur(s) enfant(s). De plus, afin que les éducateurs (trices) aient du temps pour accueillir chaque enfant, il est important d'arriver pendant les horaires d'accueil.
- L'objet de transition peut être présent car il est rassurant, mais il est demandé à l'enfant de le déposer dans le panier à son arrivée afin qu'il puisse s'intéresser aux diverses activités proposées.
- Un cadre calme et accueillant:
Le jardin d'enfants est composé de 20 enfants ayant la possibilité de fréquenter l'institution à temps plein ou à temps partiel (avec ou sans repas).
Des espaces sont aménagés et permettent à l'enfant de jouer seul ou en groupe. Un matériel attractif est proposé et est adapté à son âge.
- Des moments privilégiés individuels: aux moments de l'accueil, des départs, des toilettes, des goûters et des repas, les éducateurs (trices) apportent une attention plus particulière à chaque enfant et, ainsi, favorisent et encouragent une relation individuelle.
Un(e) éducateur (trice) peut aussi prendre le temps de se consacrer plus spécifiquement à un enfant ayant plus de peine à s'intégrer au groupe, et ceci afin de l'aider à trouver sa place parmi les autres enfants.
L'enfant doit avoir du plaisir à fréquenter le jardin d'enfants.

2. Permettre à l'enfant de bonnes séparations avec la cellule familiale et établir une relation de confiance avec les parents

- Les arrivées et les départs : les éducateurs (trices) peuvent prendre le temps de discuter brièvement avec chaque parent, lors de l'accueil, pour savoir comment est l'enfant. Ils (elles) peuvent donner également le "feedback" de la demi-journée, lors du départ de l'enfant.
- Réunion de parents : une réunion de parents a généralement lieu avant les vacances d'octobre. Celle-ci peut être remplacée par une ou deux semaines « portes ouvertes ».

- Participation des parents au jardin d'enfants : permettre aux parents, membres de l'association PITCHOUN, d'amener le goûter, d'organiser un anniversaire, d'inviter à la maison, d'animer une activité en rapport avec le thème traité par les éducateurs (trices).
- Entretien & bilan: sur demande des parents ou sur proposition des éducateurs (trices), il y a possibilité de faire un ou plusieurs entretiens durant l'année.
Un bilan complet relatant les apprentissages acquis durant le passage à Pitchoun est proposé à la fin de l'année. Il n'est pas obligatoire et est au bon vouloir des parents.
Une fiche d'observation est faite pour chaque enfant et complétée si besoin.
- Informations : dans le vestiaire se trouve un panneau d'informations ainsi que la liste des goûters pour la période en cours et le thème actuel.
Sur un présentoir, divers prospectus sur tout ce qui se fait dans le domaine de la petite enfance sont à la disposition des parents (spectacles, cours, conférences, informations diverses, ...).

3. Participer à l'épanouissement de l'enfant, et à son développement harmonieux au niveau:

- | | | |
|-------------|-------------|-----------|
| • moteur | • sensoriel | • social |
| • langagier | • cognitif | • créatif |
| • corporel | • affectif | |

4. Favoriser l'autonomie

- Apprendre et aider l'enfant et ne pas faire à sa place :
 - s'habiller et se déshabiller tout seul
 - manger, boire et se servir seul
 - aller aux toilettes seul (sous surveillance d'un adulte)
- Lui donner des choix dans les activités créatrices, les jeux.

5. Respecter les rythmes de l'enfant

- Propreté : - partenariat parents - institution.

- Le goûter, les repas : les repas de 12h00 sont les mêmes que ceux des restaurants scolaires. Les éducateurs (trices) demandent aux enfants de goûter à tout. Ils (elles) servent de petites quantités. Lors de la collation les fruits et les légumes sont privilégiés. Les éducateurs (trices) mangent avec les enfants.

6. Sorties

Sorties diverses : vignes, musée, promenades, marionnettes, course d'école, préau (voir protocoles).

c. Structure d'accueil du jardin d'enfants :

1. Description

Le jardin d'enfants accueille chaque jour 20 enfants de 36 mois à 48 mois.
Nous accueillons 10 enfants maximum aux repas.

2. L'équipe

Un Comité formé d'une Présidente, d'une Vice-Présidente, d'une comptable et de membres.

L'encadrement des enfants est assuré par une éducatrice de l'enfance diplômée. L'éducatrice est secondée par une A.S.E. (assistante socio-éducative) et par une aide.

Toutes ont une attitude en accord avec le projet pédagogique.

3. Les nettoyages

Ceux-ci sont effectués par la concierge de l'école.

4. Les horaires

Le jardin d'enfants est ouvert de 8h00 à 12h00 et de 12h00 à 13h30 avec les repas, les lundi-mardi-jeudi et vendredi.

Nous sommes fermés le mercredi.

5. Les vacances

L'institution ferme pendant les vacances scolaires.

6. Les critères d'admission

Se référer au règlement du jardin d'enfants.

d. Matériel

Grâce à la formation « jouer c'est magique » nous proposons des activités qui vont permettre à l'enfant d'être autonome, créatif, imaginatif.

Nous mettons à disposition du matériel varié, à sa hauteur.

Cette méthode permet à l'enfant de participer ou pas aux diverses activités, d'être en groupe ou seul en trouvant son propre intérêt et en développant sa confiance en lui.

L'éducatrice joue à ses côtés ou avec eux mais n'est pas directive. Elle accompagne, l'enfant reste l'acteur de son jeu.

Nous leur préparons différents coins :

Blocs (ex : éponges, plots, voitures, cartons...)

Eau et sable

Imitation (ex : déguisements, dînette, bureau...)

Lecture (ex : livres, marionnettes, personnages...)

Arts (ex : crayons, peinture, colle...)

Manipulation (ex : pâte à modeler, terre, bouchons...)

Moteur (ex : rythmique, sorties, coussins...)

e. Journées spéciales

Avant la rentrée scolaire nous organisons un petit-déjeuner ouvert à toutes les nouvelles familles.

Fête de l'escalade et fête de Noël.

Fête de la Petite Enfance qui réunit toutes les institutions de Veyrier.